

---

# LA GAZETTE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022-2023 DE LA CPTS HAUTS CANTONS ET VIGNOBLES

---



## Le mot du président

Un an déjà depuis la signature des accords tripartites mais que de chemin parcouru depuis avec bon nombre de missions lancées, de visioconférences, d'interventions sur le terrain, de réunions (nous essayons d'en faire le moins possible). Point positif, l'ensemble des indicateurs ont presque tous été atteints, ce qui reste le nerf de la guerre de la CPTS. Je vous rappelle que sans une validation de ces derniers la CPTS ne peut exister car il n'y a pas de financement possible, cela doit rester la priorité.

Pour tout cela je voudrais vous dire merci. Merci pour votre implication car je sais que vos journées sont déjà bien remplies et que la CPTS vous demande du temps en plus.

Les bases de la CPTS ont été lancées en 2023, j'espère que la dynamique collective va se poursuivre en 2024 en allant tous dans le même sens pour un avenir radieux pour notre CPTS

Dr Olivier ROMIEU, docteur en médecine générale et président de la CPTS.

## Table des matières

<b>CPTS ? OUI MAIS ENCORE ?</b>	<b>3</b>
Qui peut intégrer une CPTS ?	3
Pourquoi participer à une CPTS ?	3
Les missions de la CPTS Hauts cantons et vignobles	4
<b>PREMIÈRE ANNÉE DE FONCTIONNEMENT, NOS ACTIONS REALISEES :</b>	<b>4</b>
MISSION 1 : Accès aux soins	4
MISSION 2 : Parcours pluri professionnels	5
MISSION 3 : Prévention	8
MISSION 4 : Réponse aux crises sanitaires graves	11
MISSION 5 : Développement de la qualité et de la pertinence des soins	11
MISSION 5 : Accompagnement des professionnels de santé	13
<b>LES OBJECTIFS POUR LA DEUXIÈME ANNÉE</b>	<b>14</b>
A vous de les définir !	14

## CPTS ? OUI MAIS ENCORE ?

CPTS signifie « Communauté Professionnelle Territoriale de Santé »

Une CPTS est une nouvelle forme d'exercice coordonné proposée aux professionnels de santé.

À l'échelle d'un territoire défini, une CPTS vise notamment à mieux organiser les parcours des patients.

Pour parvenir à ce but, la CPTS doit améliorer la coopération des professionnels de santé de ville ; entre eux et avec leurs partenaires.

La loi de modernisation de la santé de 2016 définit de manière exhaustive la notion de CPTS.

### Qui peut intégrer une CPTS ?

Une CPTS émerge avant tout à partir d'initiatives des professionnels de santé de ville eux-mêmes.

Ensuite, elle peut associer d'autres acteurs de santé. Cela peut concerner les établissements et services sanitaires et médico-sociaux, les établissements d'hospitalisation à domicile, les professionnels du social, les acteurs de la prévention...

### Pourquoi participer à une CPTS ?

Une CPTS vit de l'implication des acteurs du territoire.

Chacun a à y gagner pour la qualité des prises en charge de la population, ainsi que pour la qualité de son propre exercice (gain de temps et attribution de financements).

En structurant leur organisation en CPTS, les professionnels de santé pourront plus facilement :

- connaître les autres acteurs de santé et leurs pratiques,
- renforcer la pertinence des soins,
- lutter contre la désertification médicale,
- promouvoir l'attractivité des territoires,
- faciliter l'accompagnement des patients fragiles,
- mieux prendre en charge les maladies chroniques,
- agir sur la prévention,
- développer des solutions numériques,
- et surtout, assurer la continuité des soins dans les prises en charge des soins non programmés

## Les missions de la CPTS Hauts cantons et vignobles

←----- 4 missions socles -----> / <---2 missions complémentaires--->

ACCÈS AUX SOINS	PARCOURS	PRÉVENTION	CRISES SANITAIRES	QUALITÉ ET PERTINENCE	ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
Accès à un médecin traitant	ICOPE	Prévention des addictions chez l'enfant	Rédaction d'un plan d'action	Questionnaires de qualité	Attractivité du territoire
Amélioration de la gestion des soins non programmés	Education à la santé	Prévention du surpoids chez l'enfant de - 16 ans	Gestion de crises sanitaires graves	groupes d'échange de pratiques	Formation des professionnels de santé
	Amélioration de la relation ville - hôpital	Amélioration de la couverture vaccinale			Accompagnement des professionnels de santé
	Parcours autour de la chirurgie bariatrique	Dépistage organisé des cancers			
	Parcours autour de l'insuffisance cardiaque	Prévention des violences intra-familiales			

## PREMIÈRE ANNÉE DE FONCTIONNEMENT, NOS ACTIONS REALISEES :

### MISSION 1 : Accès aux soins

Pour recenser les patients prioritaires une affiche a été éditée et un lien direct sur le site internet a été créé : <https://www.cptshautscantons.org/je-recherche-un-medecin-traitant/> Via le QR Code de l'affiche ou sur le site internet, le professionnel de santé ou le patient peut s'inscrire (norme RGPD). Il est ensuite réorienté vers le cabinet et/ou la MSP la plus proche.

L'accès aux inscriptions via le lien sur le site internet est disponible depuis le 31.01.2023. A ce jour, 59 personnes ont été orientées vers un cabinet médical.



### Combien de patients à ce jour, en ALD, sans médecin traitant sur notre territoire ?

Selon les chiffres communiqués par la CPAM, au 30/06/2023, 419 patients en ALD seraient sans médecin traitant sur notre territoire.

A savoir que, toujours selon la CPAM, un bon nombre de ces patients sont suivis par un médecin qui ne s'est pas

déclaré médecin traitant. C'est pour cela, que la CPAM a envoyé un courrier personnalisé à chaque médecin et à chaque patient du territoire pour les informer de la situation

### Patients ALD sans Médecin Traitant

CPTS Hauts Cantons et Vignobles

	Situation initiale (au 10/02/2023)			Situation au 30/06/2023			
	Nb patients	Nb patients sans MT	Taux	Nb patients	Nb patients sans MT	Taux	
CPTS Hauts Cantons et Vignobles	8 654	360	4,2%	8 983	419	4,7%	0,5 pt
Hérault	188 261	9 007	4,8%	196 854	8 385	4,3%	-0,5 pt

#### Répartition des patients sans MT par tranche d'âge

	de 17 à 29 ans	de 30 à 49 ans	de 50 à 69 ans	de 70 à 79 ans	80 ans et plus	Total
CPTS Hauts Cantons et Vignobles	37 9%	71 17%	138 33%	89 21%	84 20%	419 100%
Hérault	938 11%	1 482 18%	2 871 34%	1 635 19%	1 459 17%	8 385 100%

## MISAS : Mission Accompagnement Santé

La Mission Accompagnement Santé est une réponse concrète visant à permettre à chacun de disposer des droits auxquels il peut prétendre et de se soigner.

L'accompagnement peut être sollicité dans le cadre de difficultés d'accès aux droits et/ou aux soins (liées ou non à un handicap), de fragilité face au numérique ou encore de situation sociale complexe.

**La CPTS a conventionné avec la MISAS le 25/05/2023, n'hésitez pas à les solliciter en cas de besoin.**

**Pour aller plus loin :**

<https://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/difficultes-acces-droits-soins/mission-accompagnement-sante>

## MISSION 2 : Parcours pluri professionnels

### ICOPE

Mme Géraldine SCRAVAGLIERI, infirmière libérale et chargée de mission pour le déploiement d'ICOPE sur le territoire de la CPTS, a organisé une réunion d'information le mardi 16 mai 2022, auprès des usagers de la commune de Pouzolles et de ses environs. Ce programme de santé publique (destiné aux 60 ans et plus) consiste à favoriser une approche intégrée de la santé qui prend en compte les capacités de la personne, les pathologies associées, l'environnement et le mode de vie avec pour objectif de développer un plan de soins centré sur la personne, en considérant ses souhaits et ses aspirations.

L'objectif du programme ICOPE est de permettre au plus grand nombre de vieillir en bonne santé.

"C'est un réel plaisir d'échanger avec les patients . ICOPE est un programme qui permet avant tout au patient de se prendre en charge. Les échanges ont été dynamiques et fructueux. J'ai pu leur partager mon expérience et les rassurer sur l'utilisation de l'application. Je remercie la mairie de Pouzolles pour son accueil et sa disponibilité." explique Géraldine Scravaglieri, qui a sensibilisé, ce jour, une vingtaine d'administrés.

D'autres soirées sont en cours de programmation sur le territoire. D'autres rencontres sont prévues sur tout le territoire d'ici la fin de l'année et nous réitérerons l'année prochaine. Notre chargée de mission peut vous accompagner si vous souhaitez participer au programme ICOPE. Vous pouvez la joindre au **06.52.77.61.42**.



## Éducation thérapeutique, éducation à la santé

En partenariat avec la MSA, la CPTS a organisé une formation de 40h auprès des professionnels de santé.

Cette formation permettra de mettre en place des ateliers d'éducation thérapeutique et d'éducation à la santé. 12 professionnels de santé vont être formés lors de cette première session.

## Relation ville/hôpital

La CPTS est en cours de conventionnement avec le centre hospitalier de Béziers dans le cadre de l'écriture conjointe du parcours autour de la chirurgie bariatrique et le centre hospitalier de Bédarieux pour la prise en charge des patients fragiles en équipe mobile de gériatrie. Les deux conventions sont en cours d'écriture conjointe.

Nous avons également signé une convention avec la PMI le 02 mai 2023 ce qui a permis aux professionnels de santé d'intégrer le groupe de travail du département travaillant sur la création d'une association pour les enfants victimes de violences intra-familiales et d'être acteurs au sein du réseau VIF de Bédarieux et de Murviel lès Béziers.

## Parcours chirurgie bariatrique



Le jeudi 20 juin 2023 s'est déroulée la formation autour de la chirurgie bariatrique en partenariat avec le Centre hospitalier de Béziers animée par le Docteur PASSEBOIS, chef du service viscéral et le Docteur GAUTIER, praticien hospitalier en chirurgie viscérale et digestive.

Cette formation a permis de répondre aux questions du groupe de travail. Le plan du protocole a ainsi été rédigé.



**FORMATION CHIRURGIE BARIATRIQUE**

**INTERVENANTS :**

- Dr Laurent PASSEBOIS, chef du service de chirurgie viscérale.
- Dr Antoine GAUTIER, Praticien hospitalier en chirurgie viscérale et digestive.

**POUZOLLES**  
Salle de la maison des associations  
rue Martial Calas  
Jeudi 29 juin  
19h30 - 21h00

Inscription via le QR-Code ou par mail à :  
cpts.hautscantons24@gmail.com

**PROGRAMME :**

- présentation des équipes du CHB et du parcours patient au sein de l'hôpital.
- Prise en charge pré, per et post opératoire des patients bénéficiant de la chirurgie bariatrique.
- Relation entre médecine hospitalière et médecine de ville : gestion des situations urgentes, dépistage des patients, suivi au long terme.
- Prise en charge spécifique en lien avec la maternité des patientes opérées.





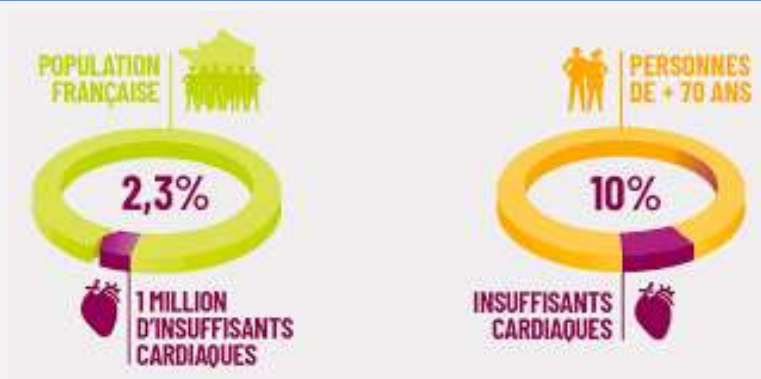
## Parcours insuffisance cardiaque

A l'issue d'un long travail, le groupe de travail chapeauté par Carlos RIVERO, masseur-Kinésithérapeute à la MSP multisites de St Gervais sur Mare et Lamalou, a rédigé le parcours autour de l'insuffisance cardiaque.

En attente de validation par l'ARS et la CPAM, il est disponible à la lecture sur le site internet.

Dès validation, il sera diffusé à tous les professionnels du territoire.

Carlos RIVERO précise que : L'insuffisance cardiaque est une maladie chronique majeure et grave qui affecte un million et demi de personnes en France et jusqu'à 10% des personnes âgées de plus de 70 ans. Elle se caractérise par une incapacité du cœur à pomper efficacement le sang pour répondre aux besoins du corps.



En 2020, seuls 319 patients étaient connus pour une insuffisance cardiaque sur le territoire de la CPTS des Hauts Cantons et Vignobles (0,4% de la population), loin des 2,3% soit 1867 patients estimés par l'agence nationale de santé publique. Et près d'un quart de nos patients sont hospitalisés dans l'année avec un taux de ré-hospitalisation de 20% dans les 2 mois.



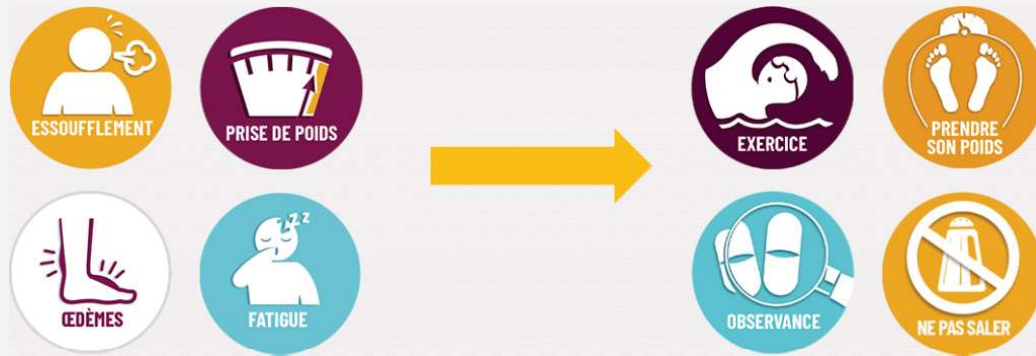
Il nous a semblé pertinent de construire un parcours sur l'IC propre à notre CPTS.

Grâce aux avancées de la médecine moderne, il existe de nombreux parcours de soins spécialement conçus pour les patients atteints d'insuffisance cardiaque. Ces parcours de soins offrent de nombreux avantages précieux pour les patients et leur qualité de vie.

Après avoir rencontré quelques-uns des médecins généralistes, des cardiologues de notre territoire dont le Dr Grégoire POLETTI et des partenaires locaux comme la Polyclinique des 3 Vallées (conventionnée PRADO), nous avons proposé plusieurs axes de travail :

**Un diagnostic précoce :** Les parcours de soins pour l'insuffisance cardiaque commencent souvent par des dépistages réguliers, ce qui permet de diagnostiquer la condition à un stade précoce. Un diagnostic précoce permet aux médecins d'initier un traitement et une prise en charge rapide, ce qui peut ralentir la progression de la maladie et améliorer la qualité de vie du patient. Sans traitement, l'insuffisance cardiaque a tendance à s'aggraver avec le temps. Le traitement peut aider à ralentir ou à arrêter cette progression, ce qui peut éviter des complications graves à long terme. Nous envisageons des journées de dépistage « Tous en cœur » avec entre autres des prises de tension et dépistage des signes dans chacune des MSP de la CPTS.





Sensibiliser aux signes cliniques précurseurs: EPOF (Essoufflement, Prise de poids, Œdème, Fatigue) avec des professionnels formés qui vont rapidement inclure leur patient dans le réseau de la CPTS.

Une prise en charge précoce : EPON (Exercices, Prendre son poids, Observance, Nutrition) pour les patients stabilisés.

Les objectifs sont d'améliorer le parcours des patients IC lors des épisodes de décompensation et de limiter les passages aux urgences non suivis d'hospitalisation.

L'un des principaux avantages des parcours de soins pour l'insuffisance cardiaque est la gestion efficace des symptômes. Les patients bénéficient de l'expertise des professionnels de santé qui peuvent les aider à contrôler leur essoufflement, leur fatigue, leurs douleurs thoraciques et d'autres symptômes courants de l'insuffisance cardiaque.

Les parcours de soins sont conçus pour être flexibles et personnalisés en fonction des besoins individuels du patient. Les médecins peuvent ajuster les médicaments, les régimes alimentaires et les exercices en fonction de l'évolution de la condition du patient, assurant ainsi une prise en charge optimale et diminuer les ré-hospitalisations itératives. Le traitement comprend souvent la gestion des facteurs de risque tels que l'hypertension artérielle, le diabète, l'obésité et la consommation excessive d'alcool. Cela peut aider à réduire le stress sur le cœur et à améliorer la santé globale du patient.

Grâce à une surveillance étroite et à des interventions précoces, les parcours de soins peuvent aider à prévenir ou à gérer les complications potentielles, telles que l'œdème pulmonaire, les arythmies cardiaques et les problèmes rénaux. Le traitement médical peut contribuer à réduire le risque de complications mortelles et à améliorer la survie.

Ces patients vont bénéficier d'une éducation approfondie sur leur condition et sont encouragés à participer activement à leur propre prise en charge. Les patients atteints d'insuffisance cardiaque peuvent bénéficier d'un programme de réadaptation cardiaque, qui les aide à améliorer leur condition physique, leur endurance et leur tolérance à l'exercice.

Ils reçoivent également un soutien émotionnel important pour faire face aux défis psychologiques liés à l'insuffisance cardiaque.

En réduisant les symptômes, en prévenant les complications et en favorisant une meilleure compréhension de la maladie, les parcours de soins contribuent à améliorer considérablement la qualité de vie des patients.. Ils peuvent continuer à mener une vie active et participer aux activités quotidiennes.

Ces parcours visent également à améliorer la coordination et le suivi des soins entre les professionnels de santé que la CPTS rassemble, tels que les cardiologues, médecins, infirmières, kinésithérapeutes, diététiciennes, psychologues, assistantes sociales etc... et les établissements de santé locaux.

**En résumé**, notre CPTS se devait de promouvoir la santé cardiaque de nos patients et de proposer des parcours de soins car ils sont incontournables sur notre territoire et offrent une approche globale et personnalisée pour la prise en

charge de cette maladie grave. Ils permettent non seulement de mieux gérer les symptômes et les complications, mais aussi d'améliorer la qualité de vie de nos patients. Il est donc essentiel que les personnes atteintes d'insuffisance cardiaque soient dépistés, recherchent activement un suivi médical approprié et adhèrent à leur parcours de soins pour maximiser les avantages qu'ils offrent.

### MISSION 3 : Prévention

#### Atelier prévention contre les écrans

Le mercredi 10 mai, le Docteur Adrien PEYRAC, médecin généraliste et Mme Jessica SOUVIGNIER, Infirmière ASALEE ont animé un atelier sur la prévention des écrans au centre de loisirs des Avant-Monts à Magalas.

14 enfants âgés de 7 à 11 ans ont été sensibilisés à l'usage des écrans.

" Ils savaient des choses étonnantes qu'ils ont vues en cours notamment sur le cyberharcèlement. Sans surprise presque tous utilisent des écrans (télévision, tablette ... ). Mais moins pour les plus jeunes. Dans l'ensemble, tous avaient des règles à la maison plus ou moins strictes."

Intervient Docteur Adrien PEYRAC

Il précise que :

"Le lien entre la baisse des résultats scolaires ou obésité ou troubles du sommeil et trop d'écran n'était pas reporté spontanément."



Ce n'est pas pour rien que le Dr Adrien PEYRAC s'est porté volontaire pour l'animation de cet atelier car la soutenance de sa thèse portait sur l'usage des écrans.

"Je suis dans du connu avec ma thèse, il était ressorti que le message était brouillé par la promotion du numérique notamment par l'éducation nationale, l'état et les administrations."

En conclusion de cet atelier riche en échanges, les enfants ont pu prendre conscience par une réflexion individuelle et collective que les écrans étaient très présents notamment pour les loisirs mais que les règles étaient nécessaires pour éviter les risques.

#### Webinaire sur la vaccination

En partenariat avec le centre de vaccination publique de l'Hérault/Institut Bouisson Bertrand, le CHU de Montpellier, la CPAM 34 et l'ARS Occitanie.

UN WEBINAIRE FORMATION : « Patients chroniques, n'oubliez pas de les vacciner, ils sont fragiles ! » a été programmé pour tous les professionnels de santé, médecins généralistes ou spécialistes, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes du département de l'Hérault.

Ce webinaire a eu lieu le mardi 16 mai de 20h00 à 21h30 avec comme intervenants: Dr Anke Bourgeois (CHU/SMIT & CVP34/IBB), Dr Angélique Mury (Centre de Vaccination Publique de l'Hérault, CVP34/IBB).

Cette formation était interactive à base de cas cliniques.

## Ateliers sur la prévention contre le tabac

Le 31 Mai 2023,

La CPTS « Vignobles et Hauts Cantons » déploie des professionnels de santé pour animer des ateliers de prévention destinés aux enfants sur notre territoire.

C'est au centre aéré de MAGALAS que le 31 Mai 2023 s'est tenu le premier atelier de prévention TABAC.

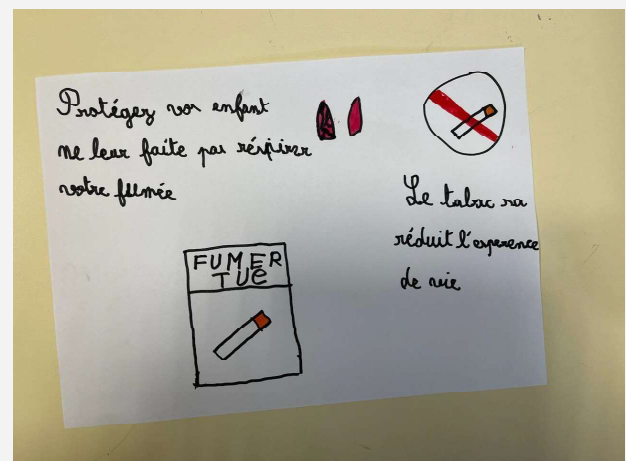
Dans ce cadre, Géraldine Scravaglieri, infirmière libérale, a rencontré 11 enfants entre 8 et 11 ans.



Les enfants ont pu, au travers de plusieurs ateliers ludiques, acquérir des connaissances sur la composition des cigarettes et de leurs effets sur la santé. Par des jeux de rôles, ils ont pu appréhender la difficulté de dire « non » à une invitation à fumer insistante. Enfin ils ont réfléchi à la création d'affiches de prévention contre le tabac puis les ont réalisées et présentées à leurs camarades.

Ainsi, les enfants ont intégré les principaux messages de prévention contre le tabac tout en s'amusant. Les échanges avec les enfants et entre les enfants ont été très enrichissants et ont participé à nourrir le débat.

D'autres dates d'action de prévention auprès des enfants sont à venir.



## Journée santé des femmes



Jeudi 15 juin, environ 80 dépistages ont été réalisés à la Polyclinique des 3 Vallées dans le cadre de la Journée santé des femmes. « En Grand Orb, environ 3000 femmes sont en retard d'un ou plusieurs dépistages du cancer du col de l'utérus ou/et du cancer colorectal » indique la CPAM de l'Hérault.

En partenariat avec le Contrat local de santé du Pays Haut Languedoc et Vignobles, la journée est le fruit d'une collaboration entre la CPAM, la MSA, le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers, la Communauté de Communes Grand Orb, la Polyclinique, la Ligue contre le cancer, la ville de Bédarieux et les Laboratoires Pierre Fabre.

Cette année, les sages-femmes proposaient des consultations sans rendez-vous et toutes les participantes ont apprécié cette prise en charge à proximité de chez elles.

Les quatre sages-femmes de la CPTS, Agnès Coupiac, Hélène Mourgues, Isabelle Cornée et Alexia Cavallé, ont accueilli une cinquantaine de femmes pour des consultations gynécologiques avec frottis, tout comme le Docteur Guy qui a proposé une trentaine de consultations sur la prévention du cancer colorectal. Des conseillères de la CPAM, de la MSA, du Centre de coordination Occitanie de dépistage des cancers et de la Ligue contre le cancer de l'Hérault ont renseigné et accompagné les femmes qui se sont présentées tout au long de la journée.

Hélène Mourgues, sage-femme à Hérépian, précisait que parmi les patientes reçues « beaucoup n'avaient pas fait de frottis depuis plus de 5 ans » d'où « l'intérêt de cette actions coordonnée de tous les acteurs pour prendre soin des femmes »



## Violences intra-familiales

Le mardi 27 juin 2023 a eu lieu la journée de sensibilisation aux violences intra-familiales.

Un programme chargé !!

En effet, quatre intervenants se sont succédés pour nous faire partager leur expérience :

Mme Sophie CAUQUIL, intervenante sociale en gendarmerie mise à disposition par le département nous a présenté le parcours des victimes au sein de la gendarmerie.

Mme Elisabeth NICE-POINTIS, cadre socio-éducatif à la MDA, nous a présenté l'association RESILADO qui prend en charge les adolescents en rupture sociale.



Mme Joséphine CESBRON, directrice de France victime34, nous a présenté le dispositif de prise en charge des victimes notamment psychologique mais également sur le plan pénal en informant les victimes sur leurs droits, sur le dépôt d'une plainte, sur les démarches pour bénéficier de l'assistance d'un avocat, sur la procédure judiciaire en général.



Puis nous avons reçu le Docteur Sylvain FEVRE, victimologue et spécialiste en psycho-trauma qui nous a parlé de la violence vue sous l'angle neuro-hormonal.

Grâce à ces échanges riches en informations, le plan d'orientation des victimes a été établi. Le groupe de travail se réunira à la rentrée pour le finaliser.



## MISSION 4 : Réponse aux crises sanitaires graves

Le plan de gestion en cas de crises majeures a été rédigé. Vous pouvez le visualiser sur notre site internet, dans l'espace adhérents.

## MISSION 5 : Développement de la qualité et de la pertinence des soins

### EMA : Equipes Multidisciplinaires en Antibiothérapie d'Occitanie.

Suite à l'appel à projet lancé par l'ARS sur le territoire du GHT recherchant un interlocuteur unique par CPTS, Mme Stéphanie TERRAL, Docteur en pharmacie diplômée d'un DIU Infectiologie et hygiène hospitalière – Université Claude Bernard Lyon 1 – septembre 2016 a été désignée représentante de notre territoire.

Elle aura pour mission de :

- sensibiliser les professionnels de santé à la prescription d'antibiotiques dites "critiques",
- d'assurer le lien entre l'équipe multidisciplinaire et la CPTS,
- sensibiliser les patients via les écoles, les affiches, ...

Mme TERRAL a récemment participé à la journée des référents en antibiothérapie qui s'est déroulée à la Fac d'Odontologie de Toulouse.

Son ressenti dans la mission :

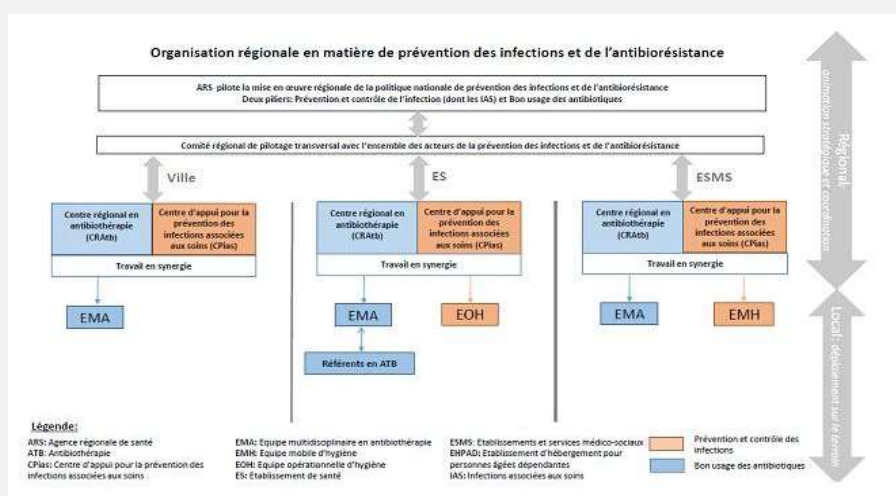
Positif dans le sens où il est temps de prendre conscience collectivement d'une telle dérive de consommation et complexe car de nombreux facteurs directs et indirects sont présents dans ce cycle de consommation.

- Positif par le constat chiffré de la consommation en Occitanie des ATB, plus élevée que la moyenne nationale, et positif aussi par une augmentation de la consommation dans certaines catégories d'âge (0-4 ans et 5-14ans). Il est donc temps d'agir !

- Positif par le rôle des pharmaciens d'officine dans la prise en charge des cystites et de l'odynophagie en utilisant les tests rapides d'orientation diagnostique (TROD), avec trois objectifs : BU ATB, libérer du temps médical et du temps aux urgences.
- Positif par le rôle des laboratoires d'analyses en favorisant l'utilisation d'un antibiogramme ciblé afin de mieux choisir l'ATB et ainsi lutter contre les antibiorésistances.
- Positif par les dernières recommandations en abaissant la durée des traitements en général. Un traitement de plus de 7 jours ne doit être recommandé que s'il y a complications.
- Complexe par la pénurie d'ATB, essentiellement due à la triple épidémie (covid-grippe- bronchiolite) corrélée au fait que non seulement 80% de la production des principes actifs a lieu en Asie mais aussi que 2 laboratoires mondiaux produisent 40% des médicaments génériques.
- Complexe par la relation patient et les idées reçues véhiculées en population générale. Un atelier a mis en exergue le poids sociétal de la pression des patients face aux soignants mais aussi le poids des incertitudes des soignants à travers la peur de perdre le patient. L'étude PAAIR2 a démontré l'intérêt de la formation réflexive : moins 30% de prescriptions d'ATB. Ainsi la science ne suffit pas à elle seule, la relation patient-soignant est à repenser.
- Complexe lors de la sortie d'un patient d'un établissement de santé. Nous devons améliorer le suivi de ces patients. Des outils sont à disposition, encore faut-il les connaître. Les projets à venir de l'EMA : très exactement, je ne sais pas. Dans l'ensemble, mieux informer les patients et mieux former les professionnels de santé afin de ne pas générer de tension lors de la prescription « sans ATB » !!!

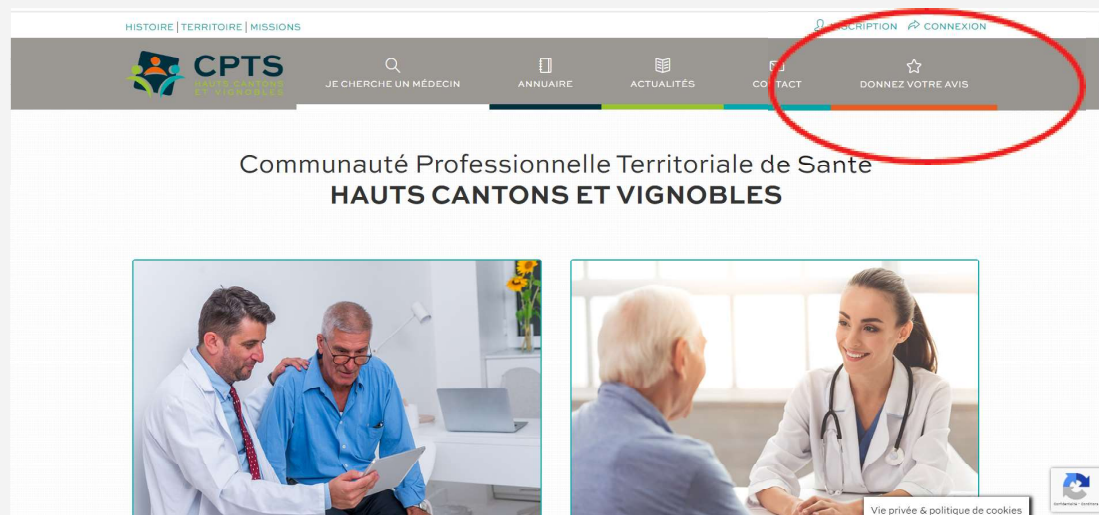
Les idées de projet :

- Informer les patients, il faudrait démarrer dès le jeune âge, par des sensibilisations à l'école et dans les clubs de sports (certains ATB sont dangereux pour l'exercice intense et fragilisent le tendon d'Achille). Comment ? par des schémas simples en utilisant leurs propres mots.
- Informer les patients, il faudrait aussi sensibiliser les femmes enceintes et les jeunes mamans.
- Développer l'information chez les médecins par des outils simples : plaquette Antibio en EHPAD, affiche TROD dans les salles d'attente en relais avec la pharmacie du village.



## Questionnaire de satisfaction, boîte à idées, communication

Sur le site de la CPTS, il a été intégré une fenêtre réservée aux avis des patients et des professionnels de santé afin d'améliorer la qualité.



[Le site internet](#) a été ouvert pour une meilleure communication entre la CPTS, les professionnels du territoire. Pour les adhérents, un espace "adhérent" a été créé afin d'avoir accès aux différents parcours, comptes-rendus ainsi qu'à l'agenda de la CPTS.

Vous pouvez également suivre la CPTS sur LinkedIn :

<https://www.linkedin.com/in/cpts-hauts-cantons-et-vignobles-1a417a271>

## MISSION 5 : Accompagnement des professionnels de santé

### DAC 34 : Dispositif d'Appui à la Coordination

Le 30 mai, Mme Mélanie COERCHON, coordinatrice territoriale au sein du DAC34, nous a fait la présentation du Dispositif d'appui à la coordination.

Le DAC 34 rassemble des équipes pluridisciplinaires spécialisées dans la coordination des situations complexes pour les professionnels et les particuliers. Cette fusion des différents dispositifs existants (Maia, croque santé, RSP, PAERPA) permet d'avoir un interlocuteur unique. C'est une association avec des missions de service public.

L'objectif général est de fluidifier les parcours de santé en participant au décloisonnement des champs d'exercices du sanitaire, du social et du médico-social.

Les missions du DAC 34 sont :

1- Assurer une réponse globale graduée :

- Information,
- Orientation,
- Appui à la coordination

A toutes situations ressenties comme complexes par les personnes ou les professionnels.

### Dispositifs qui constituent le DAC dans l'Hérault



2- Participer à l'animation territoriale à travers le rôle d'observatoire qui guide les démarches de projets et de parcours de santé.

Contacts :

Mélanie COERCHON, coordinatrice territoriale  
coordo.ouest@dac34.org  
07.68.92.48.69

Fatima Boughaf, directrice  
contact@dac34.org  
04.11.93.81.05



Pour aller plus loin : <https://www.dac34.com/qui-sommes-nous>

## Journée de la CPTS

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé des hauts cantons et vignobles organise une journée autour de la santé et de l'innovation. Cette journée a pour objectif d'améliorer l'accueil de nouveaux soignants et s'adressera aux internes en médecine, aux professionnels de santé du département et au grand public.

Santé, Innovation, Ruralité en seront le fil conducteur autour de conférences, de tables rondes, d'un village de l'innovation et de temps ludiques mettant en valeur les atouts du territoire.

La CPTS s'entoure de partenaires pour l'organisation de cette journée, entre autres le pays et les communautés de communes.

Cette journée est prévue fin octobre 2023, elle est en cours de construction et sera présentée prochainement aux adhérents de la CPTS.

## LES OBJECTIFS POUR LA DEUXIÈME ANNÉE

A vous de les définir !